



PONT-D'AINFORM !

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°16 - AVRIL 2023

**Tous les vendredis de juin et juillet
sur le quai Justin Reymond**

**Nouveaux horaires :
de 18 h 30 à 22 h 30**

Rappel : le stationnement sera interdit sur le quai à partir du n° 13 de la rue (Quai Justin Reymond) à partir de 17h et la route sera fermée à la circulation à 17h 45.

*Les Nocturnes
Pondinoises*

LE RETOUR...

➤ Communiqués

➔ Covoiturage

Un projet de lignes de covoiturage pour la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon



5000€, c'est le coût moyen consacré à une voiture chaque année, auquel s'ajoute le prix du carburant. Pourtant, on compte environ 1,1 personnes par voiture dans les déplacements quotidiens pour aller travailler. Le covoiturage permet de réaliser des économies et de réduire dans le même temps l'impact environnemental de ses déplacements.

Les élus de la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étudient la faisabilité d'un système de lignes de covoiturage pour des trajets domicile-travail.

Comment cela marchera ?

- Lorsque je veux proposer des places dans mon véhicule pour covoiturer je vais sur l'application qui va être mise en place et je réalise le trajet pour prendre et déposer des passagers.
- Lorsque je suis passager, je me signale sur l'application et me rends à l'arrêt qui m'intéresse.

Avant toute chose nous avons besoin d'identifier les trajets les plus demandés par les habitants, de situer les arrêts les plus utiles puis d'expérimenter ce service durant plusieurs mois.

Si vous êtes intéressé par la démarche, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse amenagement@ain-cerdon.fr en mentionnant vos coordonnées (nom, mail, téléphone) et votre commune de résidence pour être recontacté lors du lancement du projet.

➔ Association «Au fil des karaokés»



Siège : mairie de Pont d'Ain
✉ gbproduction01@gmail.com

Cette association a pour objectif de promouvoir la culture musicale à travers le karaoké et tout autre divertissement de la musique et du chant.

Nous voulons faire découvrir la chanson notamment française par le karaoké. Ce loisir de plus en plus mis en avant pour se divertir, est proposé en utilisant des moyens techniques insuffisants et se déroule dans un espace où le bruit est omniprésent car exigü.

Mettre à disposition du matériel performant et un espace mettant en valeur le karaoké, permet au chanteur de s'exprimer avec facilité, même pour ceux qui n'ont jamais pratiqué ce genre d'exercice.

Tout le monde peut s'essayer au karaoké, même les personnes qui ne savent pas chanter, à leur dire. Le système permet la liste d'attente donc un minimum de temps perdu et donc à un maximum de personnes de chanter. Cette liste d'attente est accompagnée par une bannière défilante sur l'écran qui indique les 4 prochaines chansons à interpréter. 57 000 titres sont proposés avec catalogue, en français, anglais, espagnol, portugais et allemand. Ils sont tous hors connexions internet.

Concernant la mise en place du matériel, 2 écrans sont mis à disposition, 1 pour le public et le deuxième en tant que prompteur afin de chanter face au public. Ces 2 écrans sont accompagnés d'un retour de scène. Le volume audio est adapté suivant l'environnement.

Concernant l'application utilisée, il est possible de mettre en arrière-plan audio, le chanteur virtuel pour permettre à la personne de rester dans le bon tempo. On peut également chanter en duo ou plus, tout en étant qu'un seul chanteur.

Notre association peut-être également prestataire pour des organisateurs lors de soirées ou d'après-midis dansants qui ont un rapport avec l'ambiance musicale.

La composition du bureau est la suivante : président Gilles Bonant, secrétaire Corinne Bouvier, trésorière Laurence Bonant. L'association a été créée le 21 janvier 2023.

➔ Prévention dans le collège de Pont d'Ain

Le policier municipal va faire des interventions au collège de Pont d'Ain aux classes de 6^e et 5^e en mars et avril pour les sensibiliser sur le bon usage des vélos et EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé).

Des actions de sensibilisation et de prévention sont également prévues à l'école primaire au sujet du harcèlement scolaire.



► Vie municipale et actualités

→ Pont d'Ain en forme !

Dans le cadre du travail sur l'aménagement des quais réalisé avec l'ADIA et concernant la zone du Champ de Foire, la municipalité a répondu à un appel à projets lancé par l'ANS "5000 terrains de sport". C'est donc avec la participation de quelques jeunes de la commune et la commission urbanisme que le choix s'est orienté vers ces deux équipements, un Pumptrack, installé à côté du gymnase, et une aire de Street Workout.

Cette première pierre à l'édifice lance le projet d'aménagement des quais. Nous remercions les partenaires financiers l'ANS et le département ainsi que l'AS du collège Louise de Savoie et le club de Boxe de Pont d'Ain pour l'aboutissement de ce projet.



Avis aux sportifs, mais pas seulement

Installation d'une structure **street workout** (sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, mêlant figures de force, de souplesse et d'équilibre), au champ de Foire. Travailler avec des consignes personnalisées selon votre niveau et vos attentes grâce à l'**application pour smartphone gratuite FREETNESS**.



Le policier municipal vous invite à partager une séance de sport à ses côtés le mercredi 10 mai à partir de 14h à l'aire de Street Workout (report en cas de mauvais temps).

«Je vous attends nombreux afin de pouvoir échanger avec vous tout en dépensant des calories»

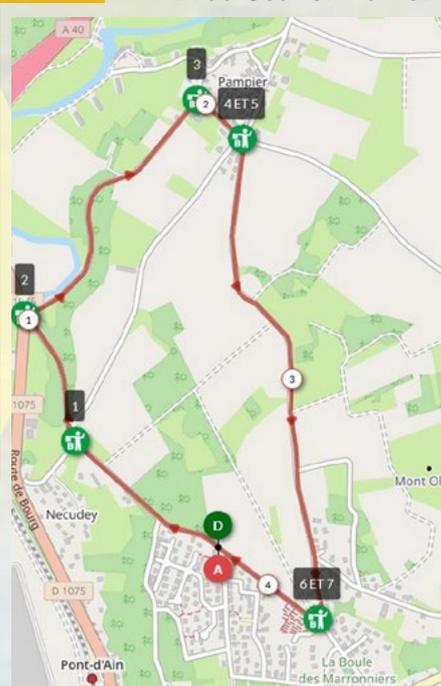
TOUR de France

La commune recevra le tour de France 2023
jeudi 20 juillet 2023

Le passage de la course entraînera
UNE FERMETURE TOTALE
de la RD 1075 de 13h30 à 17h30.
Il ne sera pas possible ni de l'emprunter
ni de la traverser pendant ce laps de temps.

**Veillez à prendre vos dispositions
pour vos déplacements,
aucune exception ne sera faite.**

→ Prix du Souvenir à Pont d'Ain



**PRIX DU SOUVENIR A PONT D'AIN
SUPPORT CHAMPIONNAT AIN - RHÔNE
LE LUNDI 08 MAI 2023**



Sur un circuit de 4.2 kms empruntant les rues :
Avenue Philibert le Beau, route du Suran, rue du
Mont Rochon et route de la ville.

Il est prévu 3 épreuves :

- 9h30
U15 garçons, 9 tours de 4.2 kms soit 37.8 kms
- 12h
U15 filles, 8 tours de 4.2 kms soit 33.6 kms
U17 filles, 13 tours de 4.2 kms soit 54.6 kms
Open filles, 16 tours de 4.2 kms soit 67.2 kms
- 14h45
U17 garçons, 18 tours de 4.2 kms soit 75.6 kms

Avant les fêtes de Noël, nous avons été sollicités pour la diffusion d'une information concernant une action menée par les AIN'Croyables SAFTI, avec la Croix Rouge de Bourg-en-Bresse. Il s'agissait d'une collecte de Boîtes de Noël pour les plus démunis.

Les protagonistes de cette bonne action remercient les Pondinois mais également les commerçants de proximité de Pont d'Ain pour leur participation à la réussite de cette démarche. En effet, environ 120 boîtes ont été redistribuées ce début d'année par la Croix Rouge. C'est une belle action à renouveler l'année prochaine ?

**Boîtes
de Noël**



**Samedi 28 et
dimanche 29
janvier**

**Foot ORA
Tournoi jeunes**



**Samedi 25
février**

**Première du
film 3000**



Samedi 4 mars

**Banquet des
classards
3 et 8**



MISE À JOUR

→ Modification d'adresse mail

L'association Gym Form : gymformpontdain@gmail.com

Associations, artisans, entreprises : pour toutes modifications, créations contacter la mairie par mail ressourceshumaines@pontdain.fr ou par ☎ 04 74 39 06 99 pour mettre à jour le site internet et les autres supports de communication.



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agir maintenant
pour répondre aux enjeux
sociaux et écologiques

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée en juin 2018 par la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de sa population, en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil départemental de l'Ain.

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et que vous souhaitez améliorer votre logement, l'équipe de SOLIHA Ain vous apporte gratuitement :

- Des informations et des conseils sur les financements, les travaux et les réglementations en vigueur ;
- Des visites et études de vos projets ;
- Une assistance pour le montage et le suivi de vos dossiers de demande de subventions.

Depuis son lancement en 2018, ce sont 201 logements qui ont été aidés sur les 14 communes du territoire - 36 sur la commune de Pont-d'Ain.

Pour toute question ou projet, contactez le 04 74 21 02 01 ou accueil.ain@solihha.fr

→ Don du sang

ATTENTION : pendant les travaux prévus à la salle des fêtes de Pont d'Ain, les dons du sang se feront à Neuville sur Ain à la salle des fêtes L'Athol située dans le camp de Thol (ancien centre de tri).

Voici les dates prévues de 15h30 à 18h30

Mardi 4 avril
Mardi 6 juin
Mardi 8 août

Mardi 3 octobre
Mardi 5 décembre



THÉÂTRE

L'ECHO DU RENOM présente

AVEC

Nathalie CHALENCON Clément CORTINOVIS
Laura PINORI Benoit RUDE
Eveline GILLOUIN

UNE HISTOIRE
DE COUPLE



**LE DÉBUT DE
LA FIN**

Organisé par le **SOU DES ECOLES**
de Pont d'Ain

BUVETTE

TENUE PAR
LE SOU

PONT D'AIN

Salle des fêtes

Dimanche 30 avril
14h30

Entrée :
5€



→ **CANOË KAYAK
L'ESQUIMAUDE**

Ouverture de
l'Esquimaude
du 1^{er} mai au
30 septembre 2023

☎ 06 08 78 98 78

✉ aincanoe01@gmail.com
<https://www.canoe01.fr>

EXPRESSION MINORITAIRE

Lors de notre engagement dans la campagne des municipales 2020 nous avons quelques croyances sur le rôle du maire :

Le maire est au service de l'intérêt général

Il doit donc représenter tous les habitants de sa commune, sans exception, sans distinction entre ceux qui ont voté pour lui et ceux qui ont fait un autre choix. Chacun a donc le droit d'être en désaccord avec une décision municipale, sans être dénoncé simplement parce qu'il n'est pas d'accord ou n'a pas la même sensibilité politique...

Le maire est le garant de la cohésion sociale dans sa commune

Un maire doit être un rassembleur de la population de sa ville et non pas la diviser. Quelles que soient ses idées, ses croyances ou ses appartenances, chaque citoyen a le droit de vivre dans un climat apaisé et dans une ambiance de respect, de confiance et de sérénité.

Des projets vont être mis en place qui auront des impacts sur différents secteurs de notre commune : des réunions de quartier étaient prévues dans le programme de l'équipe en place. Seront-elles organisées? Elles pourraient ainsi répondre aux attentes des habitants.

Qu'en est-il également de l'implication des citoyens dans les réflexions municipales ?

Nous vous indiquerons si nous sommes à nouveau interpellés par M. le maire suite à notre expression minoritaire (PAF de janvier), comme nous l'avons été au conseil municipal du 30/01/23 : à suivre...

Xavier Bensoussan, Catherine Gaubey, Estelle Gauthier, Marie-Anne David